



Il est possible de devenir propriétaire de son logement mais cela fait souvent peur. Pourtant des nombreuses actions sont mises en place pour les Vitriots et les Ivryens, notamment les jeunes pour rester dans leur commune : priorité aux primo-accédant, prêt à taux zéro, prix maîtrisés, réduction d'impôts etc. Si vous êtes salarié, vous pouvez, sous conditions bénéficier d'une prime d'accession de 10 000 euros.

Conditions d'accès

Conditions pour obtenir un prêt immobilier : CDI, entrepreneur ou professions libérales depuis plus de 3 ans, endettement inférieur à 33% des revenus, apport financier pour régler les frais d'agences et de notaires +10% du montant de l'acquisition.

Les +

- + Liberté du choix du logement (typologie, agencement etc.)
- + Liberté du choix du lieu de vie
- + Permet d'avoir un lieu de vie et de se constituer un patrimoine

Les -

- Prix de l'immobilier
Prix moyen à Ivry-sur-Seine
5524€/m² pour un appartement et
7100€/m² pour une maison ;
Prix moyen à Vitry-sur-Seine
4292€/m² pour un appartement et
5474€/m² pour une maison ;
- Conditions pour obtenir un prêt immobilier : CDI, apport financier pour régler les frais de notaires

Pour faire une demande, vous pouvez :

- Vérifier votre capacité d'emprunt, auprès de votre banque afin de déterminer un budget
- Prospector et rechercher un bien : cibler le secteur de recherche, le type de bien, dans le neuf ou l'ancien ?
- Négocier et signer le compromis de vente
- Acheter : Demander un crédit bancaire et l'obtenir
- Signer chez le notaire